



APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN EXPERT ASSISTANT DE COORDINATION DU PROJET

« TRESOR »

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet TRESOR a été approuvé pour un montant total de € 991 959.75 € correspondant à 100% du coût total du projet avec les partenaires listés ci-dessus :

- 1- Università degli Studi di Catania – Italie ;
- 2- Comune di Scicli – Italie ;
- 3- Département Régional de l'Agriculture Région Sicilienne – Italie ;
- 4- Centre de Recherche et des Technologies des Eaux – Tunisie ;
- 5- Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie – Tunisie ;

L'INRGREF, bénéficiaire du projet TRESOR, pour la durée totale de 30 mois, reçoit un cofinancement de la Commission Européenne équivalent à la somme de 225.686,97 Euros couvrant l'ensemble des activités de gestion, de communication et des WPs dans lesquels est engagé.

Art. 1 - OBJET DE L'APPEL

L'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts – INRGREF, Chef de File du projet TRESOR, avec le présent avis public, lance un appel pour la sélection d'un Expert Assistant de Coordination des activités du projet pour le reste de la période d'implémentation ;

Art. 2 – MISSIONS DE L'ASSISTANT TECHNIQUE

Sous l'autorité du coordinateur du Chef de File du projet TRESOR, l'Expert Assistant à la Coordination sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Assister la coordinatrice du projet dans l'ensemble des activités administratives et financières liées au projet ;
- Superviser les activités du bénéficiaire et des partenaires en Tunisie et en Sicile ;
- Assurer la communication entre partenaires en Tunisie ;
- Elaborer et réviser les rapports narratifs et financiers du projet ;
- Assister dans la rédaction des rapports d'avancement ;
- Assister dans la rédaction des rapports intermédiaires ;

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
EN GENIE RURAL, EAUX ET FORETS**

Rue Hédi Karray, El-Menzeh IV
B.P. n° 10 - 2080 Ariana

Tél. : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ; Fax : (71) 717 951



**المعهد الوطني للبحوث في الهندسة
الريفية والمياه والغابات**

نهج الهادي كراي ، المنزه 4
ص.ب. عدد 10 ، أريانة 2080

الهاتف : 719 630 / 039 230 / 033 709 (71) ، فاكس : 717 951 (71)



TRESOR

- Assister dans la rédaction des rapports narratifs et financiers de fin de projet ;
- Elaborer un scénario de sortie en cas de retard ;
- Rédiger et suivre les demandes de financement et de réallocations budgétaires ;
- Préparer, organiser les réunions portant sur les aspects administratifs et financiers du bénéficiaire et en élaborer les PV ;
- Suivre le calendrier d'exécution des groupes de tâches et des jalons par les partenaires du projet en Italie et en Tunisie ;
- Elaborer les rapports des événements de clôture et de dissémination des résultats/outputs du projet TRESOR ;
- Calculer les coûts horaires des ressources humaines internes, du bénéficiaire, affectées au projet et vérifier leurs *timesheets*.
- Assurer la passation des marchés et son suivi.
- Assister de l'auditeur durant la vérification des dépenses dans le cadre du projet.
- Traiter et archiver des documents du projet.

Art. 3 – REMUNERATION

La rémunération de l'expert assistant de coordination du projet TRESOR, pour le reste de la durée du projet, est imputée sur la rubrique 5 : Coût des Services. Elle est fixée à la somme de 18 000 € (DIX HUIT MILLE EUROS) exonérée de la TVA et de toutes charges sociales et fiscales. Cette rémunération comprendra les frais de déplacement et d'hébergement de l'Assistant de coordination, qu'ils soient en Tunisie ou en Italie.

Le paiement de l'Expert Assistant de Coordination sélectionné, se fait en trois tranches suite à la présentation d'une note de frais et un rapport de mission :

- La première tranche équivalente à 35% de la rémunération totale (6300 €), sera effectuée un mois après le rapport intermédiaire ;
- La deuxième tranche équivalente à 40% de la rémunération totale (7200 €), sera effectuée à 12 mois après le début du contrat ;
- La troisième tranche, équivalente à 25% de la rémunération totale (4500 €), sera effectuée suite de la présentation du rapport final du projet.

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
EN GENIE RURAL, EAUX ET FORETS**

Rue Hédi Karray, El-Menzeh IV
B.P. n° 10 - 2080 Ariana

Tél. : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ; Fax : (71) 717 951



**المعهد الوطني للبحوث في الهندسة
الريفية والمياه والغابات**

نهج الهادي كراي ، المنزه 4
ص.ب. عدد 10 ، أريانة 2080

الهاتف : 719 630 / 230 039 / 709 033 (71) ، فاكس : 717 951 (71)



Art. 4 – DUREE DE LA COLLABORATION

La collaboration entre l'Expert Assistant de Coordination et l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts démarre lors de la signature du contrat et dure tout au long des activités du projet jusqu'à la livraison du rapport final du projet.

Art. 5 – CONDITIONS

Pour pouvoir participer à cet appel à candidature, l'expert doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

A- Conditions Générales :

- Avoir la citoyenneté tunisienne ;
- Jouissance des droits civils et politiques ;
- Ne pas avoir fait d'une condamnation pénale ;

B- Conditions Professionnelles :

- Bonne connaissance du programme de Coopération transfrontalière Italie-Tunisie ;
- Avoir une expérience de coordination ou assistant de coordination d'un projet dans le cadre du Programme 2007-2013 de la Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie ou dans le cadre d'autres Programmes de coopération transfrontalière ;
- Avoir au moins une dizaine d'année dans le domaine de la coordination projets ;
- Avoir un diplôme Universitaire (Mastère ou PhD) ;
- Maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite, avec aisance orale d'animation des réunions et des workshops ; la maîtrise de l'anglais est un atout.
- Maîtrise et usage des outils bureautique et informatique.

Le candidat à la sélection doit remplir l'ensemble de ces conditions avant la date limite de candidature relative au présent avis. Toute candidature est nulle si UNE de ces conditions n'est pas remplie.

Art. 6 – PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles 7 et 8, seront examinées par une Commission nommée par le représentant légal de l'INRGREF. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 5 seront admis à la sélection. La Commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
EN GENIE RURAL, EAUX ET FORETS**

Rue Hédi Karray, El-Menzeh IV
B.P. n°10 - 2080 Ariana

Tél. : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ; Fax : (71) 717 951



**المعهد الوطني للبحوث في الهندسة
الريفية والمياه والغابات**
نهج الهادي كراي ، المنزه 4
ص.ب. عدد 10 ، أريانة 2080

الهاتف : 719 630 / 039 230 / 709 033 (71) ، فاكس : 717 951 (71)



CRIETRES DE SELECTION	SCORE
FORMATION	
Diplômes : (PhD et mastère=10 pts ; Licence/Maîtrise=5 pts)	10 pts
EXPERIENCE GENERALE	
Expérience générale 5 ans minimum (moins de 5 ans : 0 pts ; 5 ans et + : 10 pts)	10 pts
EXPERIENCE SPECIFIQUE	
Expérience de coordination de projets européens (15 pts par projet justifiée)	30 pts
Expérience dans le programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie (15 pts par référence justifiée)	30 pts
Connaissances de la thématique du domaine du projet (étude sectorielle, travaux de recherche/thèse, conduite de projet de développement : 10 pts/projet)	20 pts
Score total technique (ST)	100 points

Art. 7 – CONDITIONS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou déposer au bureau d'ordre de l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts avant le **31 août 2021 à 12h**

Les dossiers reçus après cette heure et cette date seront rejetés automatiquement. L'adresse de l'envoi ou de dépôt en main propre :

**Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts
Rue Hédi Karray, El Menzah IV, BP 10
Ariana 2080 TUNISIE**

L'enveloppe devra porter la mention suivante :

Consultation INRGREF/TRESOR

Sélection d'un Expert Assistant de Coordination

« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation »

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE
**INSTITUTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
AGRICOLES
- 0 -

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
EN GÉNIE RURAL, EAUX ET FORÊTS**

Rue Hédi Karray, El-Menzeh IV
B.P. n° 10 - 2080 Ariana

Tél : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ; Fax : (71) 717 951



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة و الموارد المائية و الصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي
- 0 -

**المعهد الوطني للبحوث في الهندسة
الريفية والمياه والغابات**

نهج أنهادي كراي ، المنزه 4
ص.ب. عدد 10 - أريانة 2080

الهاتف : 719 630 / 039 230 / 709 033 (71) ، فاكس : 717 951 (71)

TRESOR

Art. 8 – COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande d'intention de candidature ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae adapté au poste ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Documents attestant de l'expérience professionnelle (article 5)

Art. 9 – MENTIONS SUPPLEMENTAIRES

L'INRGREF se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Le Directeur Général

La Coordinatrice du projet TRESOR

Le directeur Général de
l'Institut National de Recherches
en Génie Rural, Eaux et Forêts

Signature : Zouhaier NASR

Projet TRESOR
Dr. Olfa MAHJOUB
Coordinatrice

